

# L'État pour les Jeux



Les Yvelines vivront ces 20 prochains mois au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Troisième destination nationale en nombre d'épreuves, notre territoire contribuera à écrire certaines des pages les plus emblématiques de la compétition, des jeux équestres accueillis dans le Parc du château de Versailles à l'épreuve reine du marathon.

Si le département est rompu à l'accueil de grands rendez-vous sportifs (Ryder Cup, Championnats du monde de cyclisme sur piste, Tour de France, etc.), organiser un évènement centennal à retentissement mondial n'en reste pas moins un défi majeur pour les services de l'État.

Depuis plus d'un an déjà, nous œuvrons, aux côtés de nos partenaires, à relever les défis multiples que représente la livraison des enceintes olympiques, leur desserte multimodale ainsi que leur sécurisation.

La période qui nous sépare des Jeux est également propice à la diffusion de l'olympisme et de ses valeurs au sein de la population.

Cela passe naturellement par l'école, au travers de dispositifs tels que 30 minutes de sport par jour, mais aussi par des manifestations culturelles et sportives à imaginer sur l'ensemble du département, dont les étapes du passage de la Flamme constitueront le point d'orgue.

De même, les Jeux représentent une formidable opportunité pour le tissu économique local qu'il nous faut saisir.

Aux côtés des chambres consulaires, des branches et des acteurs de la formation, l'État œuvre à la maximisation des retombées en termes d'emploi tout en veillant à anticiper d'éventuelles carences dans plusieurs métiers en tension.

Ce numéro de "l'État pour les Jeux" se propose ainsi de vous donner un aperçu des actions mises en œuvre localement pour assurer une pleine réussite à cette grande fête du sport, et les prochaines étapes qu'il nous reste à franchir collectivement.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

**Jean-Jacques BROT**  
Préfet des Yvelines

## L'info du mois

### Le pentathlon moderne

Les épreuves du pentathlon se dérouleront dans le parc du château de Versailles, à l'exception des épreuves d'escrime, qui se tiendront à Villepinte.

Le pentathlon se dispute en deux temps :

- les athlètes marquent des points en fonction de leur classement aux épreuves de natation (200 mètres nage libre), d'escrime et d'équitation (parcours de sauts d'obstacles sur un cheval que le compétiteur ne connaît pas) ;
- lors du *laser-run* (phases de course à pied et de tir sur cinq cibles à une distance de 10 mètres), les athlètes partent avec un retard correspondant aux points qui les séparent de la tête du classement.

Alors que l'Étoile royale s'apprête déjà à recevoir l'intégralité des épreuves équestres, des aménagements spécifiques sont à l'étude pour accueillir le pentathlon qui fait partie du programme olympique depuis 1912. Ainsi une piscine, répondant aux normes olympiques, sera installée dans le prolongement de la carrière en direction du Grand Canal.

Un test event sera organisé courant mai 2024, intégrant la retransmission audiovisuelle, véritable défi technique en raison de l'enchaînement des disciplines par les athlètes.

Ces épreuves se dérouleront du 8 au 11 août 2024.

## Le chiffre du mois

**4900**  
spectateurs



C'est le nombre de spectateurs attendus chaque jour au Vélodrome national de Montigny-le-Bretonneux pour assister aux épreuves de cyclisme sur piste lors des Jeux olympiques 2024.

Ouvert au public le 13 janvier 2014, le vélodrome abrite le siège de la Fédération Française de Cyclisme et le centre d'entraînement de l'équipe de France.

Sa piste, réalisée en pin de Sibérie, fait 250 m de long pour 8 m de large (une première mondiale) et présente un rayon constant de 23 m aux virages relevés à 44°.

À seulement quelques mètres, il est possible d'accéder au stade de BMX qui s'apprête également à se transformer en enceinte olympique.

Couvert et éclairé, cet équipement offre 2 rampes de départ contiguës (5 et 8 m de hauteur) et 3 lignes droites dédoublées toutes indiquées pour accueillir les athlètes concourant dans cette discipline.

## Agenda !

**6 au 10 février 2023**

Journées plénières «Security Review» du Comité international Olympique (CIO)

**10 février 2023**

Réunion du comité de baignade co-présidée par Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France et Anne Hidalgo, maire de Paris

**13 février 2023**

Réunion du comité stratégique des mobilités : examen de plusieurs sujets (vélos, transports en commun...)

## Grand angle

### Les JOP 2024 dans le parc du château de Versailles

Le Château de Versailles, chef-d'œuvre de l'architecture classique et lieu incontournable de l'histoire de France, prêtera ses extérieurs (Étoile royale, Parc et Grand Canal) à Paris 2024 pour accueillir les épreuves équestres et le pentathlon moderne, offrant aux spectateurs et téléspectateurs une expérience inédite.



#### L'Étoile royale, un site d'exception

Vaste esplanade circulaire de près de 6 hectares, l'Étoile royale est une pièce maîtresse de la magistrale composition d'André Le Nôtre créée en 1674. Elle prolonge la perspective d'eau du Grand Canal et amorce celle qui s'étend, à l'Ouest, dans la Plaine de Versailles.

#### L'Étoile royale en quelques dates

- **1710** : recomposition de la perspective à l'extrémité Ouest du Grand Canal, avec l'élargissement de l'allée d'axe se raccordant à l'Étoile royale.
- **1810** : replantation complète des alignements de l'Étoile royale, avec l'introduction du peuplier d'Italie, essence qui sera utilisée pour les campagnes de replantation du début du XX<sup>ème</sup> siècle (1920 et 1950). À cette même période, la grille royale hémicirculaire est remplacée par une grille droite. La suppression de cet élément majeur de la grande perspective va être en partie compensée par les grandes silhouettes des peupliers d'Italie de l'Étoile royale, qui définissent un cadrage des vues, sans pour autant créer un effet perspectif infini, conforme à la composition d'origine de Le Nôtre.
- **1999** : la tempête de décembre anéantit en quasi-totalité les alignements de peupliers d'Italie de l'Étoile royale et de ses deux allées axiales : seuls 40 sujets, sur un effectif théorique de 450, étaient toujours en place.
- **2011** : campagne de replantation de l'Étoile royale menée par l'établissement public de Versailles (EPV) et ses mécènes. Ce programme de replantation comprend les structures d'alignement d'arbres de l'esplanade circulaire centrale (quadruple alignement) et les deux bandes axiales (double alignement).

#### Les aménagements pour les Jeux

Une tribune et une arène pouvant accueillir 15 000 spectateurs seront installées pour les besoins des Jeux. Des locaux techniques et sportifs, tels que les écuries ou le village des grooms, seront également aménagés à proximité, dans l'enceinte du Parc.

Si l'ensemble des installations olympiques seront concentrées autour de l'Étoile royale, l'épreuve de Cross-country, dont le circuit fera le tour du Grand Canal jusqu'à côtoyer les jardins du château, fera basculer une partie significative du domaine dans le périmètre olympique le temps d'une journée, le dimanche 28 juillet 2024.

Un acheminement du public en navettes par l'Ouest du Parc est privilégié en dehors du jour du Cross afin d'éviter aux spectateurs une trop longue marche jusqu'au site olympique. Il faut en effet compter 4 km entre la Place d'Armes du château, proche des principales gares versaillaises, et l'Étoile royale.

Le maintien de l'activité touristique et culturelle du Château de Versailles sera recherché durant toute la durée de la compétition, dans l'optique de permettre aux spectateurs venus assister aux épreuves olympiques d'admirer les trésors dont le domaine regorge (les Trianons, le spectacle des Grandes Eaux).

Le sondage des sols et les fouilles archéologiques préventives ont été réalisés courant 2022. Les travaux de préparation pour la piste de cross sont actuellement en cours, l'installation des aménagements provisoires débutera quant à elle en fin d'année 2023. Le premier test event, qui associera quelques cavaliers seulement, sans compétition ni public, aura lieu en mai 2024.

## 3 Questions à...



**Catherine PÉGARD, Présidente de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles**

**Pouvez-vous nous dire en quoi le château de Versailles va être associé aux JO ?**

Le château de Versailles accueillera du 27 juillet au 11 août, puis du 1<sup>er</sup> au 5 septembre 2024 les épreuves d'équitation des Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est un écrin exceptionnel pour l'une des disciplines sportives les plus esthétiques. Dans le même temps, c'est l'occasion d'une visibilité planétaire pour un site patrimonial à nul autre pareil. Le château est associé à ce projet national depuis le dossier de candidature de Paris, dont il a constitué une des pièces maîtresses. En effet, la situation du site au débouché de la Grande Perspective dessinée par André Le Nôtre, longue de 1670 mètres avec le char d'Apollon et la façade du château en arrière-plan, est spectaculaire. Les images seront d'une beauté à couper le souffle. Depuis deux ans, le château de Versailles est le partenaire majeur de Paris 2024, de la Préfecture des Yvelines, des collectivités territoriales et de tous les organismes et institutions intéressés à

la co-construction des futurs espaces olympiques. Nous sommes aussi l'un des premiers sites complexes à avoir conclu un Venue Use Agreement, cette convention d'utilisation qui organise les relations entre le gestionnaire du site, Paris 2024 et ses partenaires avant, pendant et après les Jeux.

### **A quels défis devez-vous faire face dans l'organisation de ces compétitions olympiques dans un site aussi emblématique ?**

Le premier défi s'avère technique : construire ex nihilo, sur le rond de l'Etoile royale, une aire de compétition pouvant accueillir 15 000 spectateurs et aménager, autour du Grand Canal, une piste de crosscountry d'un peu plus de 5 km. J'ajoute immédiatement un second enjeu : le respect absolu de l'intégrité environnementale et patrimoniale des lieux par un monitoring naturaliste rigoureux et des techniques constructives entièrement réversibles. Un troisième défi est d'ordre organisationnel puisque les châteaux de Versailles et de Trianon, et leurs jardins, resteront ouverts au public pendant toute la période olympique. Les spectateurs pourront ainsi doubler l'expérience sportive d'une découverte culturelle unique. Je terminerai par une exigence : que le domaine de Versailles soit plus beau après qu'avant les Jeux. Et ce sera le cas avec des prairies à la couverture végétale améliorée et, au titre de l'héritage, la grille de l'Etoile royale qui, redorée, aura bénéficié d'une restauration patrimoniale fondamentale.

### **Louis XIV accueillait à Versailles la plus grande écurie d'Europe. Comment cette dimension historique va-t-elle être valorisée dans l'organisation des épreuves équestres ?**

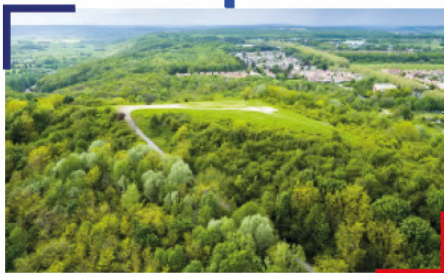
Le cheval était omniprésent à Versailles pour le service de la famille royale, des courtisans et des visiteurs, pour accompagner les divertissements ou contribuer à la manifestation du pouvoir monarchique. Songez qu'à la veille de la Révolution, on comptait plus de 2 000 chevaux sur le domaine. Ce goût des souverains pour l'équitation était d'ailleurs partagé par les dames de la Cour ; Marie-Antoinette elle-même s'adonna au genre avec passion. A l'occasion des Jeux, nous proposerons donc une programmation culturelle inédite autour du cheval et de l'équitation. Mais je ne vous en dis pas plus. Le château de Versailles étonne depuis 400 ans. En 2024, il vous surprendra encore.

## **Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines**

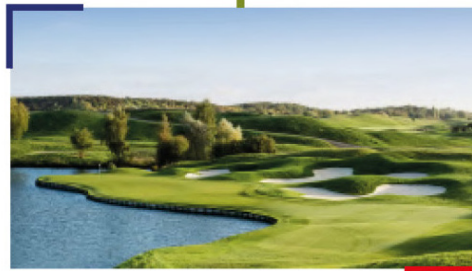


Vue intérieure du vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines / épreuve de BMX - vélo sur piste.

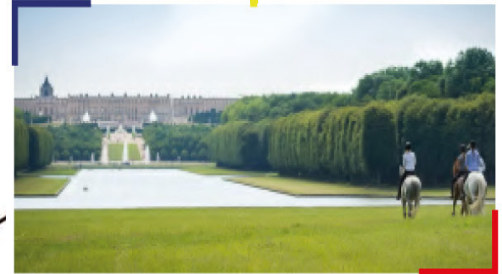
# SITES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DANS LES YVELINES



**Colline d'Élancourt**  
VTT :  
dimanche 28 et lundi 29 juillet



**Guyancourt**  
Golf :  
du 1<sup>er</sup> au 4 août et du 7 au 10 août



**Château de Versailles**  
Sports équestres :  
27 juillet au 6 août /  
Pentathlon :  
du 9 au 11 août



**Montigny-le-Bretonneux**  
BMX et cyclisme sur piste :  
du 5 au 11 août